

REVUE INTERNATIONALE DU LINCEUL DE TURIN

N° 12

- Débat : les traces d'écriture
sur le Linceul, mirage ou réalité ?

*A debate : are the traces of writing
on the Shroud a mirage or reality?*

Réflexions à propos des « fantômes
d'écritures » sur le Linceul de Turin
*Reflections on the «ghost writing» on the
Turin Shroud*

Réponse à Robert Babinet
In reply to Robert Babinet

- *Robert de Clari*

Printemps 1999

Exposition 2000

Everyone knows that the Turin Shroud is the object of very sophisticated scientific studies, to which the symposia organised by the CIELT bear witness and which the popular press has (occasionally) reported. But the Shroud is also an object of very old popular devotion and it is right and proper that the CIELT should concern itself with this aspect.

As early as the 6th century, the historian Evagre recounts when the town of Edessa was besieged by the Persians, it was saved by the « archeiopoietic » image of the Saviour, an image « not made by human hands ». Then, in Constantinople where the Shroud was transferred in the 10th century, it was given a special form of worship and grandiose festivals were organised. During the 4th Crusade, in 1204, Robert de Clari saw, in the church of Sainte Marie des Blachernes, « The Shroud in which Our Lord was wrapped, and which was exposed every Friday ... ».

From the 14th century, the Shroud's history and its occasional expositions have been documented and ever greater numbers of people could be seen crowding round at these public events which mobilised all Christendom, like so many apparitions. In spring 1998, at the most recent exposition, over two million people went to Turin despite the damper effect of the Carbon 14 dating and the subsequent disinformation campaigns led by laypeople and members of the clergy alike.

Unfortunately, France has nothing to be proud of in this achievement, since there were only 25,000 French visitors, and the CIELT was practically alone in encouraging our fellow-countrymen to travel to Turin ! For this reason, in view of the coming exposition announced by the Vatican in the year 2000, within the framework of the Jubilee, our association is aiming to hit the French people with an important awareness campaign which it is launching for this event. A precious relic for Christians, a surprising icon for others, this unique piece of cloth is the last mystery which our materialistic century is leaving us.

As in 1998, the CIELT will be going to Turin, a town which for all of its members has something of the Holy Land and something of a second homeland. In collaboration with ICTUS Voyages, we have organised nine trips of two or three days, every weekend, from 26th August to 22nd October 2000. All details will be provided in the next issue of the RILT.

Let us meet then next year in Turin, all the more of us as no date is known yet for the next time the Shroud will be shown. Maybe we will have to wait until 2033 to celebrate the two-thousandth anniversary of the first showing, the one seen by the Holy Women, Saint Peter and Saint John... ■

George Edel

Sommaire

Editorial

George Edel p. 1

Débat : les traces d'écriture sur le Linceul, mirage ou réalité ?

A debate : are the traces of writing on the Shroud a mirage or reality?

Réflexions à propos des « fantômes d'écritures » sur le Linceul de Turin

Robert Babinet p. 2

Reflections on the «ghost writing» on the Turin Shroud

Réponse à Robert Babinet

André Marion p. 16

In reply to Robert Babinet

Robert de Clari

Daniel Raffard de Brienne p. 26

Éditorial

Ostension 2 000

Chacun sait que le Linceul de Turin est l'objet d'études scientifiques très sophistiquées ; les symposiums organisés par le Cielt en témoignent et la grande presse en a (parfois) rendu compte. Mais le Linceul est aussi l'objet d'une dévotion populaire fort ancienne et il est légitime que le Cielt se sente concerné par un tel mouvement.

Dès le VI^e siècle, l'historien Evagre raconte que la ville d'Edesse assiégée par les Perses est sauvée par l'image « archeiopoietique » du Sauveur, image « non faite de main d'homme ». Puis à Constantinople où le Linceul est transféré au X^e siècle, un culte particulier lui est rendu et des fêtes grandioses sont organisées ; Robert de Clari lors de la quatrième croisade en 1204 a vu dans l'église sainte Marie des Blachernes « le sydoine dans lequel Notre Seigneur fut enveloppé et qui s'élevait tout droit chaque vendredi... »

A partir du XIV^e siècle, l'histoire du Linceul et de ses ostensions périodiques est parfaitement documentée et l'on voit des foules de plus en plus considérables se presser à ces grandes manifestations publiques qui mobilisent la Chrétienté comme autant d'apparitions. Au printemps 1998, lors de la dernière ostension, plus de deux millions de personnes se rendent à Turin malgré l'effet démobilisateur de la datation au carbone 14 et des campagnes de désinformation laïques ou cléricales qui l'avaient suivie.

Malheureusement la France n'est pas à l'honneur dans ce palmarès puisqu'elle n'aura « fourni » que 25 000 visiteurs, le Cielt ayant été à peu près le seul à inciter nos compatriotes à faire le voyage à Turin ! C'est pourquoi profitant de la nouvelle ostension annoncée par le Vatican pour l'an 2000, dans le cadre du jubilé, notre association lance une grande campagne de sensibilisation des Français à cet événement. Précieuse relique pour les Chrétiens, étonnante icône pour les autres, cette pièce de tissu singulière est la dernière part de mystère que nous concède cette fin de siècle matérialiste.

Comme en 1988, le Cielt se rendra à Turin, ville qui pour tous ses membres tient à la fois de la Terre Sainte et d'une seconde patrie. Nous avons organisé en collaboration avec Ictus Voyages neuf voyages de 2 ou 3 jours, chaque fin de semaine, du 26 août au 22 octobre 2000, tous les détails seront communiqués dans la prochaine Rilt.

Retrouvons nous donc tous l'an prochain à Turin, d'autant plus nombreux qu'aucune date n'est encore connue pour l'exposition suivante. Peut-être faudra-t-il attendre 2033 pour célébrer le deuxième millénaire de la première ostension, celle-là même dont bénéficièrent les Saintes Femmes, saint Pierre et saint Jean... ■

George Edel

A debate : are the traces of writing on the Shroud a mirage or reality ?

We know that several researchers maintain that there are traces of writing on the Holy Shroud, and they are thought, in particular, to be present on the two vertical white strips and the horizontal white strip which frame the face of the tortured man. Robert Babinet questions this theory, and here, he points out that these white strips could have been caused by a chin-strap which was used to keep the dead man's jaws shut, and that what some researchers call traces of writing could simply be the marks left by a bunching of the cloth due to this chin-strap. André Marion has spent a lot of time investigating for traces of writing on the Shroud, in particular, by means of digital processing. In reply to Robert Babinet, he points out the the rectilinear appearance of the strips which frame the face make it difficult to explain that they were caused by the presence of a chin-strap, and that the shapes of the marks which appear, and the way they are laid out prove that they are indeed traces of writing.

Reflections on the «ghost writing» on the Turin Shroud

Observations on the location and the presence of « ghost writing »

A booklet entitled « Nouveaux regards sur le Linceul de Turin » (A new look at the Turin Shroud) publishes the texts of the talks given at

the public meeting organised by the CIELT on the 4th of January 1995. In it, Marcel Alonso provides useful information on the « ghost writing » detected in the image of the face on the Turin Shroud.

On re-reading his talk « Approaches and methodologies for deciphering the Shroud », we noticed, under the heading « General observations », several passages which we reproduce hereafter :

« The keen observer who

looks at the sheet is intrigued by the presence of two vertical white strips, then by a third horizontal one, in the beard, completing, as it were, a frame around the face. The strips form a clearly visible white (or black, in the negative plate) U-shape.

It is obvious that the white strips have nothing to do with the general make-up of the portrait. [...] On close inspection, they are seen not to mask the general shape of the face :

Débat : les traces d'écriture sur le Linceul, mirage ou réalité ?

On sait que différents chercheurs affirment l'existence sur le Saint Suaire de traces d'écriture, qui seraient notamment présentes sur les deux bandes blanches verticales et sur la bande blanche horizontale qui encadrent le visage du supplicié. Cette thèse est contestée par Robert Babinet, qui relève ici que ces bandes blanches peuvent avoir été causées par une mentonnière destinée à fermer la mâchoire du mort, et que ce que certains appellent des traces d'écriture pourraient n'être que des marques causées par un tassement du tissu provoqué par cette mentonnière. André Marion a beaucoup travaillé sur la recherche de traces d'écriture sur le Linceul, en particulier au moyen du traitement numérique. Il répond à Robert Babinet en relevant notamment que l'aspect rectiligne des bandes qui encadrent le visage permet difficilement de les expliquer par la présence d'une mentonnière, et que l'ordonnancement et la forme des marques qui y figurent prouvent qu'il s'agit de traces d'écriture.

Réflexions à propos des « fantômes d'écritures » sur le Linceul de Turin

Observations sur l'emplacement et la présence des « fantômes d'écritures »

Dans la plaquette éditant les textes des exposés de la réunion publique organisée le 4 janvier 1995 par le CIELT,


intitulée « *Nouveaux regards sur le Linceul de Turin* », Marcel Alonso fournit d'utiles informations sur les « fantômes d'écritures » relevés dans l'image du visage sur le Linceul de Turin.

En relisant son exposé « *Approches et méthodologies de décryptage du Suaire* », nous avons noté dans la partie des « Observations générales » plusieurs passages que nous transcrivons ci-après :

« Lorsqu'il regarde le drap,

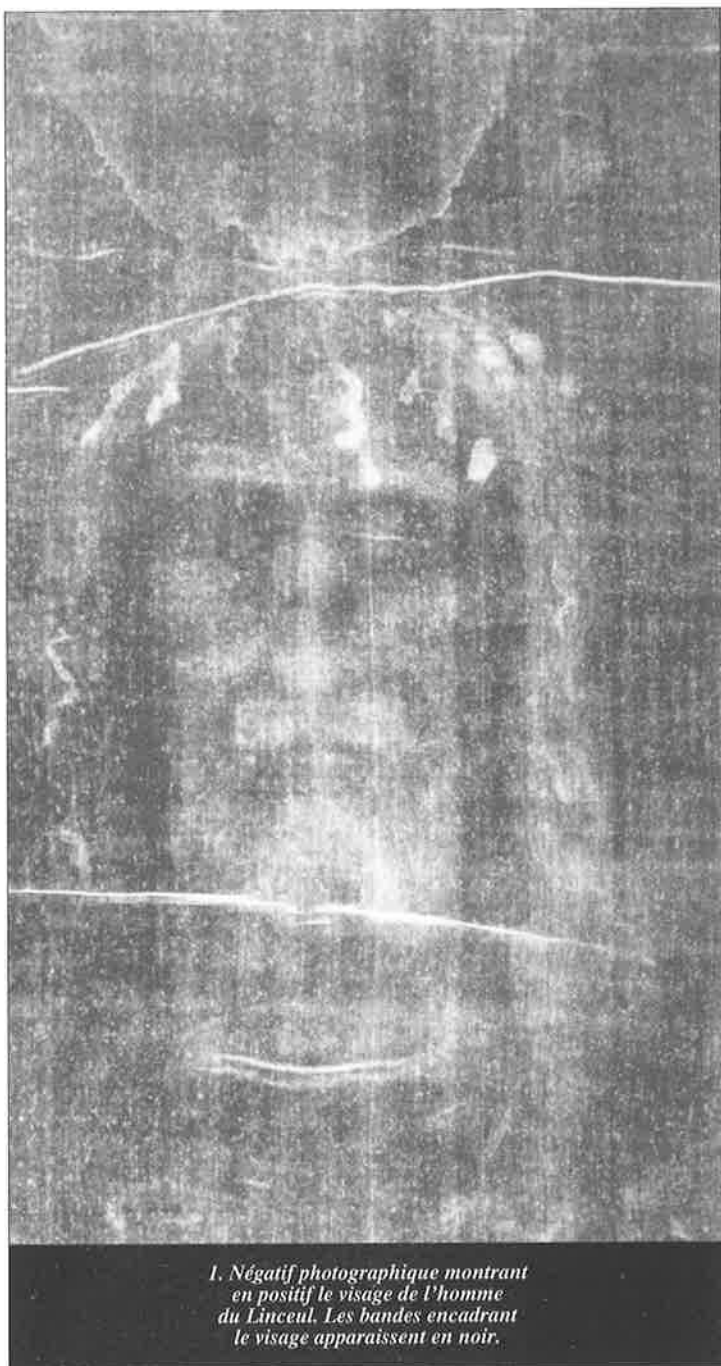
l'observateur curieux est intrigué par la présence de deux bandes blanches verticales, puis par une troisième horizontale, dans la barbe, qui termine en quelque sorte l'encadrement du visage. Elles forment un U bien visible en blanc (ou en noir, sur le cliché négatif).

« Manifestement, les bandes blanches sont étrangères à l'économie générale du portrait. [...] Quand on les observe de près, on voit qu'elles ne


 **masquent pas les formes générales du visage :** le dessin des joues, de l'arcade sourcilière, des cheveux, de la barbe... n'est pas altéré. On voit même des gouttes de sang nettement posées dessus. Elles paraissent antérieures à la formation de l'image, ou tout au moins ne pas avoir été dessinées sur l'image. »

Arrêtons-nous ici un instant. Ces bandes blanches « *paraissant ne pas avoir été dessinées sur l'image* » correspondent à plusieurs parties du visage : de chaque côté, entre les pommettes et les mèches tombantes des cheveux, le reste des deux joues avec les oreilles, et en dessous du menton, les poils de la barbe. On ne voit pas ces parties parce qu'elles sont dissimulées à l'intérieur du Linceul, probablement par un linge mis autour du visage, une sorte de mentonnière destinée à fermer les mâchoires du mort. On pourrait penser que la présence de la mentonnière a empêché la formation de l'image. Ce n'est pas l'avis de Marcel Alonso, qui propose une autre hypothèse :

« L'examen à la loupe de l'excellent négatif de Vernon Miller publié par le STURP (1978) montre que le "blanc" ne recouvre pas le "brunissement" des fibres, mais semble plutôt être "infiltré" entre les chevrons, donnant ainsi à l'image cette apparence de

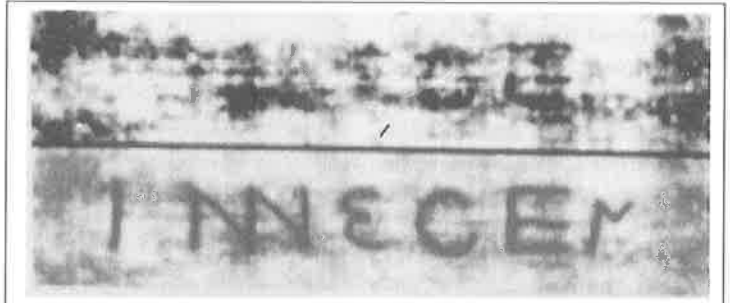


1. Négatif photographique montrant en positif le visage de l'homme du Linceul. Les bandes encadrant le visage apparaissent en noir.

 the outlines of the cheeks, of the eyebrows, the hair, the beard... remain unaffected. Drops of blood can even be clearly seen to have fallen on them and they appear to have been already there when the image was formed, or at any rate, they were not drawn on the image. «

Let us stop here for a moment. These white strips « [which appear not to have been] drawn on the image « correspond to several parts of the face : on either side, between the cheek bones and the strands of hair hanging down, the rest of the two cheeks with the ears, and under the chin, the hairs of the beard. These parts cannot be seen because they are hidden inside the Shroud, probably by a cloth placed around the face, a kind of chin-strap used to keep the dead man's jaws shut. The presence of the chin-strip could be thought to have hindered the formation of the image, but Marcel Alonso does not think so, and he proposes another hypothesis :

« By examining Vernon Miller's excellent negative, published by the STURP (1978), through a magnifying glass, the « white « can be seen not to cover the « browning « of the fibres, but rather it appears to be « infiltrated « between the herringbone weave, thus giving the image this apparent



2. *Interprétations des traces d'écriture à partir des résultats du traitement des images. La zone INNECE*

whiteness. Consequently, it is tempting to think that a « SI-ZING », i.e. a type of paint, was applied to the cloth, not over the image, but from behind.

[...] The places where the traces of writing are the most convincing are precisely these white strips ! They are difficult to distinguish here as they appear white on a white background, and back to front. On the negative, they are seen as black and the right way around, which is why the eye recognises them so much more easily than on the positive, that is, the sheet. »

What are these traces of writing ? There are three reported, situated in the image of the face : the first, in the right-hand-side vertical strip, i.e. on the left side of the face, « INNECE » ; the second is on the other vertical strip, i.e. on the right side of the face, « PEZω » ; and the third in the horizontal strip at the base of the face, to-

wards the middle, a sort of « double N ». Marcel Alonso suggests the following scenario : « Some historians think that on leaving Pilate's court, Jesus must have been wearing a board around His neck, bearing an inscription of His sentence (the « titulus damnationis ») or more simply His name. Such boards, at that time, were whitened with a gypsum-based paint (calcium phosphate or plaster), which the scribe wrote on in black or red letters. The strips framing the face on the Shroud, which appear white today, can be thought to have played a similar role.

They are therefore thought to have been applied to the cloth covering the face in order to constitute a kind of SEAL. If then, they can be seen from the other side of the cloth, it is because the support product and the writing have diffused across the threads of the cloth, probably by wetting and capillary imbibation of the fibres,



and apparently this occurred before the image was formed. «

In reality, it is unclear why the image of the face does not appear on the « white » parts of the sheet. It cannot be because « the infiltration » of the writing support stopped the formation of the image, as it did not reach the top of the fibres which have retained their original « browning ». Rather, this absence of an image appears to confirm the presence of a cloth going around the two sides of the face and the chin, in other words, a chin-strap.

Let us continue with Marcel Alonso's commentary :

« But then, these strips and the writing for which they are a support, should be much more visible on the back of the cloth, inside the lining applied by the Poor Clares in order to reinforce the Shroud after the Chambéry fire ! This question was put to the STURP members (like Mr. Adler) who examined the cloth (including the inside). Their answer was negative. The inside of the cloth on the lining side is unmarked by any image or inscription. « Consequently, after a first examination, there is no writing inscription, even fragmentary, on the lining side of the cloth, i.e. on the outside of the Shroud.

The hypothesis that writing

exists on the Shroud is not, however, weakened. Marcel Alonso supposes that it « was erased on both sides because of its defamatory nature (« in nece », to death !) «.

Alonso closes the « General observations » with a last cautionary remark :

« We should point out here, as we come to the end, that often the ghost writing that we see « MAKES SENSE » in some way : i.e. what is written is « COHERENT ». When a Greek letter is noticed, all the letters around it look like Greek letters, the same goes for Latin or Hebrew script ! This may be proof that there is a written message, when the information is objective. Unfortunately, it is often proof that the « brain-eye » software learning pair is getting carried away and that it must be scrupulously kept under control. What we really mean to do in the end is to submit the writing identified to automatic shape recognition software, in order to be sure of not seeing mirages ! «

The considerations brought to mind by these observations can be summarised as follows :

- the white U-shaped bands which frame the face have no image ;

- they correspond to the positioning of a cloth which is thought to have been placed as a chin-strap inside the

Shroud ;

- they bring out in three places « ghost writing » which must be verified in the hope of deciphering it.

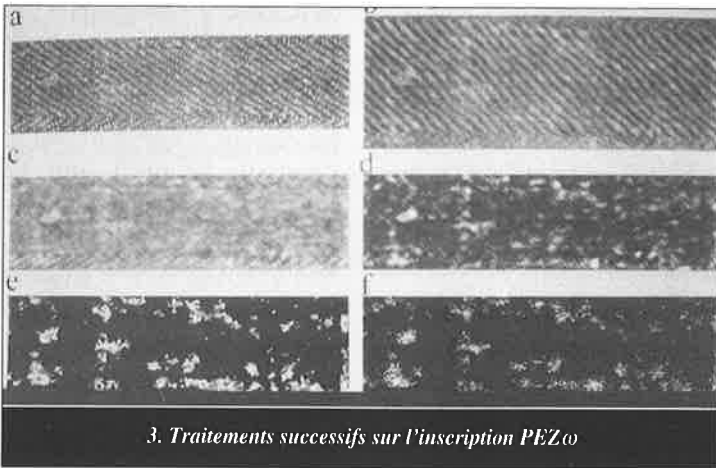
Results of the digital processing of the « ghost writing »

André Marion from the Institut d'optique was contacted by the CIELT in May 1994 in order to submit inscriptions on the Turin Shroud to digital processing. The last chapter in *Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin* is entitled « Processing results : ghost writing ». We have picked out the following passages⁽¹⁾ :

« STUDY OF THE
« INNECE » ZONE

The last symbol, the most visible one, does indeed seem very close to a capital E ; its line appears almost rectilinear. Just after it, there could be what remains of a capital M : only the first vertical line seems to be left, and the start of the oblique lines.

In front of the E, there is a symbol which indeed resembles a capital C, preceded by another which shows close similarities to a slightly slanted



3. Traitements successifs sur l'inscription PEZΩ



blancheur. Dès lors, il est tentant de penser qu'un "appret", c'est-à-dire une sorte de peinture, a été passée sur le tissu, non pas au-dessus de l'image, mais par-dessous.

« [...] Les seuls endroits où les traces d'écritures sont les plus probantes sont justement ces bandes blanches !... On les y décèle difficilement car elles apparaissent en blanc sur fond blanc, et à l'envers. Sur le négatif, on les verra en noir et à l'endroit, et c'est pourquoi l'œil les y reconnaîtra bien mieux que sur le positif, c'est-à-dire le drap. »

De quelles traces d'écritures s'agit-il ? On nous en signale trois qui sont situées dans l'image du visage : la première, dans la bande verticale de droite, c'est-à-dire sur le côté gauche du visage, « IN NECE » ; la seconde dans l'autre bande verticale, soit sur le côté droit du visage, « PEZΩ » ; et la troisième dans la bande ho-

rizontale du bas du visage, vers le milieu, une sorte de « N double ». Marcel Alonso suggère le scénario suivant :

« Certains historiens pensent que Jésus, à la sortie du tribunal de Pilate, devait porter autour du cou une planchette sur laquelle était écrite sa condamnation (le « titulus damnationis ») ou plus simplement son nom. De telles planchettes, à cette époque, étaient blanchies à l'aide d'une peinture à base de gypse (sulfate de calcium ou plâtre) sur laquelle le scribe écrivait en lettres noires ou rouges. On peut penser que les bandes encadrant le visage sur le Linceul et qui paraissent blanches aujourd'hui ont pu remplir un rôle analogue.

« Elles auraient donc été appliquées sur le tissu recouvrant le visage afin de constituer une sorte de *scellé*. Si on les voit donc de l'autre côté du tissu, c'est que le produit support et


les écritures ont diffusé à travers les mailles de l'étoffe, vraisemblablement par mouillage et imbibition capillaire des fibres, et ce, semble-t-il, avant que l'image ne se forme. »

En réalité, on peut se demander pourquoi l'image du visage n'apparaît pas sur les parties « blanches » du drap. Ce ne pourrait être « l'infiltration » du support des écritures qui empêcherait la formation de l'image, puisqu'elle n'a pas atteint le dessus des fibres qui ont gardé leur « brunissement » d'origine. Cette absence d'image confirmerait plutôt la présence d'un linge entourant les deux côtés du visage et le menton, autrement dit une mentonnière.

Poursuivons le commentaire de Marcel Alonso :

« Mais alors, ces bandes et les écritures qu'elles supportent devraient être bien plus visibles sur l'envers du tissu, à l'intérieur de la doublure qu'ont appliquée les religieuses clarisses pour consolider le Linceul après l'incendie de Chambéry ! Nous avons posé la question aux membres du STURP (comme M. Adler) qui ont examiné la toile (y compris l'intérieur). Leur réponse a été négative. L'intérieur de la toile côté doublure est vierge de toute image ou inscription. »

Par conséquent, dans un premier examen, il n'y a pas d'inscription d'écritures même frag-

 **mentaires sur le côté
doublure du tissu, c'est-à-dire sur l'extérieur du Linceul.**

Cependant, l'hypothèse de l'existence d'écritures sur le tissu n'est pas infirmée. Marcel Alonso suppose qu'elles « ont été effacées des deux côtés, à cause de leur caractère infamant (« in nece », à mort !) ».

Une dernière remarque de prudence clôturé les « Obser-

ventions générales » d'Alonso : « Terminons ici en notant que souvent, les fantômes d'écritures que nous voyons sont « raisonnables » en quelque sorte : c'est-à-dire qu'ils sont apparemment « cohérents ». Quand on remarque une lettre grecque, toutes ses voisines ont l'allure de lettres grecques, idem pour les latines ou les hébraïques !... Cela peut être la preuve qu'il y a un message

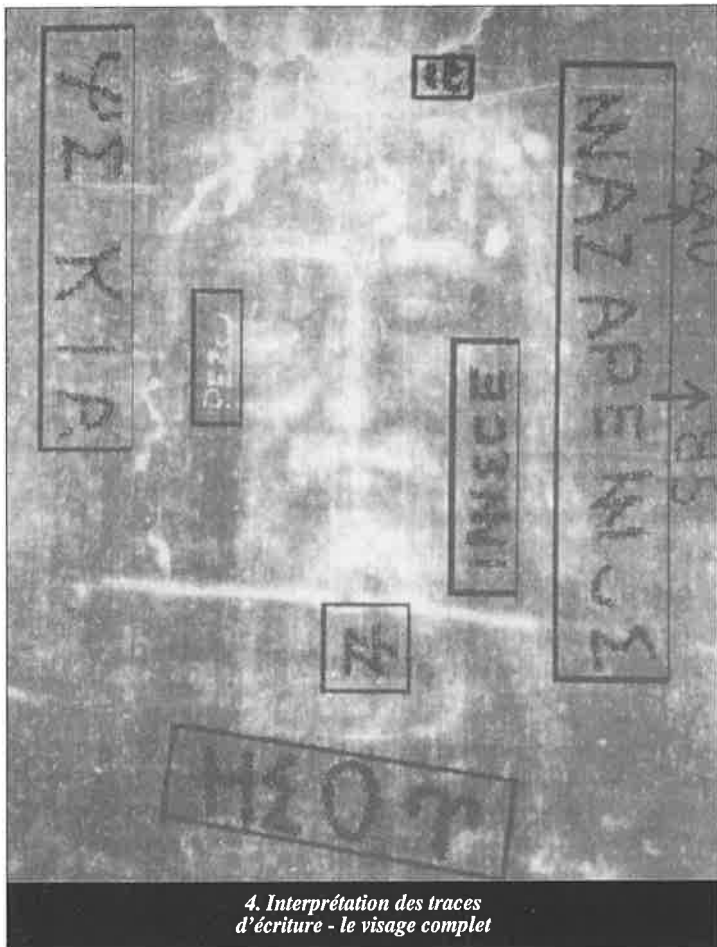
écrit, lorsque l'information est objective. Malheureusement, c'est aussi souvent la preuve que le logiciel d'apprentissage du couple « cerveau-œil » s'emballé et qu'il faut le contrôler scrupuleusement. C'est-à-dire, qu'en fine, nous avons bien l'intention de soumettre les écritures identifiées à des logiciels de reconnaissance automatique de formes, de façon à être sûrs d'échapper aux mirages ! »

Les réflexions que ces « observations » suscitent peuvent se résumer comme suit :

- les bandes blanches en U qui encadrent le visage n'ont pas d'image ;
- elles correspondent aux emplacements d'un linge qui serait disposé en forme de mentonnière à l'intérieur du Linceul ;
- elles font apparaître à trois endroits des « fantômes d'écritures » qui sont à vérifier dans l'espoir de les décrypter.

Résultats du traitement numérique des « fantômes d'écritures »

André Marion de l'Institut d'optique fut contacté par le CIELT en mai 1994 pour réaliser le traitement numérique des inscriptions sur le Linceul de



4. Interprétation des traces d'écriture - le visage complet



Greek ρ [...]. The symbols which come before are a lot less clear ; however, the shapes of a double N and an I, in capitals, could be recognised.

According to palaeographers, there should be no hope of « reading » with absolute certainty the written symbols on the shroud. The « letters » are too uncertain to be recognised unequivocally, even after processing. [...] Furthermore, added to these uncertainties are those specific to palaeography itself : for example, for some, the presence in a single word of a capital Latin E alongside a small Greek ρ seems surprising. For others, such a mixture is far from impossible... « Nevertheless, an important distinction needs to be made in the matter of ancient writing depending on the support used and the scribe's competence. Since the paint and the letters are thought to have been applied by a bailiff, it is not clear how he could have made the gross error of putting a small Greek letter in a word written in capitals in Latin script and language. Only a stone engraver, thought to be illiterate, could record such a blunder typical of a mere copyist, as Jean Mallon, the epigraphist, showed concerning what he termed : « Pierres fautives » (Misspelling set in stone). Mistakes of this sort are quite of-



5. *La Sainte-Coiffe de Cahors dans son reliquaire*

ten found on tombstones and milestones, as the engraver cannot rectify the incorrect letters of his inscription. A bailiff would not have failed to delete from the cloth a carelessly mistake noticed in his writing, by drawing in the correct letter.

In the photo after processing in illustration 16 a, the E preceded by a C is easy to distinguish, but the first two characters are vague and not really substantial. The presence of « a slightly slanted Greek ρ » in the middle of Latin capitals makes any serious interpretation of these symbols illusory. The hypothesis of a similar inscription on an engraved stone is of course plausible for palaeographers, but contrary to what André Marion writes, the same hypothesis of such a text written on a

cloth under the supervision of a bailiff cannot be upheld.

Let us continue with the account of the digital processing results.

« STUDY

OF THE « PEZΩ « ZONE

Curiously, in this area, unlike all the other inscriptions which can have been reported on the shroud, the written symbols, which are about a centimetre tall, are of a light colour against a dark background on the negative. Some are much clearer than others.

The first symbol, which is quite distinct, can indeed suggest a Greek capital P. Another symbol follows, perhaps the clearest of all, presenting a striking resemblance to a capital E. Next, a third which looks very like a Z ; and finally, a fourth, much more obscure and difficult to interpret. Is it really a ρ ? ... The uncertainty of the image means that we are bound to remain extremely circumspect as regards the interpretation of this last symbol. Furthermore, palaeographers seem divided on the presence of an uncial, i.e. a small letter, following three capitals : some find this mixture strange and even incoherent ; others think that such combinations can occasionally be found. «

There again, the remark made earlier should be repeated : a bailiff sealing a legal sentence by writing it on a cloth cannot



be compared with an illiterate engraver whose job it is to carve an inscription on a stone. The two mixtures of characters on the Shroud - small and capital letters, Greek and Latin script - are not only « surprising », or even « strange and even incoherent », in our opinion, they are truly impossible.

The last photos after successive processing, in illustration 15, bring out clearly the letter E, but the letter P is bent over its base so that it looks just as well like a c, and the last two letters are imprecise and practically indecipherable.

But, we can ask, are we dealing with letters which make up fragments of words ? There is another possible explanation for the presence of these hieroglyphs. The two written symbols « IN NECE » and « PEZΩ », shown on the photo of the whole face in illustration 17, and reduced to the four letters that can really be recognised, C E and c E, present quite remarkable symmetry for the two Es, which are almost identical, placed at the same height in the face, behind the cheeks, where the ears would be. The latter cannot be seen sticking out from the side of the face, but they must have raised the cloth which was used as a chin-strap or at least exerted some pressure on the cloth from underneath. Could this not be the cause

of a compression of the fibres of the Shroud which would have enabled the appearance of these so-called letters. While these two parts of the face have no image, it does not mean that they are not marked by the relief of the ears, which the chin-strap would have covered and hidden.

Let us examine the last symbol identified at the base of the face :

« STUDY

OF THE CHIN AREA

[...] Processing the area did indeed reveal the presence of a symbol under the chin, measuring about 2 cm, which looks like the double N in IN NECE, and yet is not completely similar.

Should it be taken as the remains of a word ? Is it a monogram ?... The question remains open. «

Digital processing detects no letter. Can we talk of « ghost writing » ? Apparently not ! A more valid explanation needs to be sought, which we will describe.

The existence of Saint John's soudarion

Until now, no-one was surprised by the absence of an image of the head on the dorsal im-

print of the Turin Shroud. More or less in its place can be seen the contour of the ring left by the water used in 1532 to put out the fire attacking the relic. No trace of the hair can be seen, yet this should have appeared in the same way as the strands of hair and the beard on the frontal imprint. And we know that the water did not efface the other images of the body, for example, the marks of the whip on the chest inside a water-ring similar to that found on the back of the head. There is therefore a « photographic » anomaly. It can only be explained by the presence of a cloth screen, the same as that which hides part of the cheeks and the ears on the face imprint. To cover all the blanks which exist on the image of the head on the Turin Shroud, a simple chin-strap is not enough. A skullcap or bonnet with chin-straps, the pathil used by the Jews to keep a dead man's jaws shut, is required. This skullcap exists : it is the « Holy Headdress » of Cahors.

I published an earlier article entitled « The Cahors Shroud or the « Holy Headdress » «2, where I describe the relic in great detail :

« It is made up of eight superimposed very fine pieces of material, of unequal cloth, each made up of one piece only, and sewn together one



Turin. Le dernier chapitre de *Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin* est intitulé « Les résultats du traitement : les fantômes d'écritures ». Voici les passages que nous retenons⁽¹⁾ :

ÉTUDE DE LA ZONE

« INNECE »

« Le dernier signe, le plus visible, semble effectivement très proche de la capitale E ; son tracé paraît presque rectiligne. Juste après, un débris de M majuscule pourrait suivre : il n'en resterait que la première barre verticale, et une amorce de barres obliques.

« Avant le E, un signe semble bien ressembler à un C majuscule, précédé d'un autre, qui présente de fortes analogies avec un ε grec un peu penché [...]. Les signes qui précèdent sont beaucoup moins nets ; les formes d'un double N et d'un I, en capitales, pourraient toutefois y être reconnues.

« Selon les paléographes, il ne faut pas pouvoir espérer « lire » avec une certitude absolue les signes graphiques du linceul. Les « lettres » sont trop incertaines pour pouvoir être reconnues sans équivoque, même après le traitement. [...] D'autre part, à ces incertitudes viennent s'ajouter celles qui sont propres à la paléographie même : par exemple, pour certains, la présence simultanée dans un seul mot d'un E latin,

en capitale, et d'un ε grec minuscule paraît inattendue. Pour d'autres, un tel mélange n'aurait rien d'impossible... »

Toutefois, une distinction d'importance est à faire en matière d'écritures anciennes selon le support utilisé et la qualité du scribe. Puisqu'on imagine que l'application de peinture et de lettres serait l'œuvre d'un huissier de justice, on ne voit pas comment celui-ci aurait pu commettre l'erreur insensée d'insérer une lettre minuscule grecque dans un mot écrit en lettres majuscules de langue latine. Seul un graveur de pierres, qui serait illettré, pouvait enregistrer pareille bévue de simple copiste, comme l'a montré l'épigraphiste Jean Mallon à propos de ce qu'il désignait sous l'appellation : « Pierres fautives ». On trouve assez souvent sur des pierres tombales et des bornes milliaires des erreurs de ce genre, car le graveur ne peut pas rectifier les fausses lettres de son inscription. Un huissier n'aurait pas manqué de supprimer sur le tissu une faute d'inattention aperçue dans son graphisme, en dessinant un nouveau caractère correct.

Sur la photographie après traitement de l'illustration 16 a, on reconnaît aisément le E précédé par un C, mais les deux premiers caractères sont confus et sans consistance réelle. La présence « d'un ε grec un peu penché » au milieu de capitales

en latin rend illusoire toute interprétation sérieuse de ces signes. L'hypothèse d'une semblable inscription sur une pierre gravée est certes plausible pour les paléographes. Mais, contrairement à ce qu'écrit André Marion, la même hypothèse d'un tel texte écrit sur un tissu sous le contrôle d'un huissier ne peut être soutenue. Poursuivons l'exposé des résultats du traitement numérique :

ÉTUDE DE LA ZONE

« PEZω »

« Curieusement, à cet endroit, contrairement à toutes les autres inscriptions qui ont pu être signalées sur le linceul, les signes graphiques, d'environ un centimètre de hauteur, sont en couleur claire sur fond sombre sur le négatif. Certains sont beaucoup plus nets que d'autres.

« Le premier signe, qui ressort assez bien, peut en effet évoquer un P grec majuscule. Suit un autre signe, qui est peut-être le plus net de tous, et présente une ressemblance frappante avec un E, en capitale. Ensuite, un troisième très proche d'un Z ; et enfin, un quatrième, beaucoup plus obscur et difficile à interpréter. S'agit-il vraiment d'un ω ?... L'incertitude de l'image engage à rester extrêmement circonspect sur l'interprétation de ce dernier signe.



« D'autre part, les paléographes semblent partagés sur la présence d'une onciale, c'est-à-dire une minuscule, à la suite de trois capitales : les uns jugent ce mélange étrange, et même incohérent, les autres pensent que de telles combinaisons peuvent parfois se rencontrer. »

Là encore, la remarque précédente s'impose : l'huissier qui scellerait une sentence légale en l'écrivant sur un tissu ne peut être assimilé à un graveur illettré qui serait chargé de sculpter une inscription sur une pierre. Les deux mélanges de caractères sur le Linceul – minuscule et capitales, grec et latin – ne sont pas seulement « inattendus », voire « étranges et même incohérents », nous dirons qu'ils sont véritablement *impossibles*.

Les ultimes photographies après traitements successifs de l'illustration 15 font apparaître clairement la lettre *E*, mais la lettre *P* est recourbée sur sa base de telle sorte qu'elle ressemble aussi bien à un *c* et les deux dernières lettres sont imprécises et pratiquement indéchiffrables.

Mais avons-nous affaire à des lettres constituant des fragments de mots ? On peut se poser la question et envisager une autre explication à la présence de ces hiéroglyphes. Les deux signes graphiques « IN NECE » et « PEZ(ω) »,

mis en évidence sur la photographie de tout le visage de l'illustration 17, et réduits aux quatre lettres vraiment reconnaissables *CE* et *ce*, présentent une symétrie assez remarquable pour les deux *E* presque semblables, disposés à une même hauteur du visage, en arrière des joues, à l'emplacement des oreilles. On ne voit pas ces proéminences latérales du visage, mais elles ont dû surélever le linge servant de mentonnière ou du moins faire pression sur le tissu par en dessous. Ne serait-ce pas la cause d'un tassement des fibres du Linceul qui aurait permis l'apparition de ces prétendues lettres. Si ces deux parties du visage sont sans image, cela ne signifie pas qu'elles ne soient pas marquées par le relief des oreilles, que la mentonnière aurait recouvertes en les masquant.

Examinons le dernier signe relevé dans le bas du visage

ÉTUDE DE LA RÉGION DU MENTON

« [...] Le traitement de la zone a effectivement révélé la présence sous le menton d'un signe, d'une hauteur de 2 cm environ, qui rappelle le N dédoublé de IN NECE, sans toutefois lui être tout à fait semblable.

« Faut-il y voir le débris d'un mot ? S'agit-il d'un monogramme ?...

La question reste ouverte. »

Le traitement numérique ne détecte aucune lettre. Peut-on parler de « fantômes d'écritures » ? Apparemment non ! Il faut chercher une explication plus valable que nous allons exposer.

L'existence du soudarion johannique

Jusqu'alors personne ne s'est étonné de l'absence d'image de la tête sur l'empreinte dorsale du Linceul de Turin. A peu près à son emplacement on distingue le contour du cerne qu'a laissé l'eau répandue en 1532 pour éteindre l'incendie de la relique. On ne voit aucune trace de la chevelure, qui aurait dû apparaître de la même façon que les mèches de cheveux et la barbe sur l'empreinte frontale. Et l'on sait que l'eau n'a pas effacé les autres images du corps, par exemple, les marques de fouet sur la poitrine à l'intérieur d'un cerne semblable à celui de l'arrière du crâne. Il y a donc là une anomalie « photographique ». On ne peut l'expliquer que par la présence d'un écran en tissu, le même que celui qui masque une partie des joues et les oreilles sur l'empreinte de la face. Pour couvrir tous les blancs qui subsis-



on top of the other so as to appear as one. Still visible on the left-hand edge is the little button, which would have been attached under the chin to the braid on the right-hand side. The braid has been missing since the last century. Its purpose was to help keep the dead man's mouth shut.

[...] the straight seam joining the two panels of cloth behind the head [is visible]. These covered the ear and the cheek on either side of the face. Both are cut away into a curve to show the nape of the neck, and each one comes to a point which is longer in front, where « a small button is sewn on the left-hand edge », opposite where the « braid on the right-hand edge » had been. «

I point out the « Presence of blood stains on the Holy Headdress » :

« Blood imprinted on the cloth has left stains. Some are only apparent on the inside [...].

Excluding only one, larger stain, corresponding to a point on the face, near the right ear, above the neck, and which must be attributed to the scourging, all the others were caused by drops of blood. «

Then I describe what I call « Matching the Holy Headdress with the Turin Shroud ». In particular, I write :

« The placing of the Headdress on the dead man's head would have prevented the formation

of the image and the imprinting of the drops of blood on the Shroud's cloth, both at the top of the skull and behind the head, except for the nape of the neck.

On the frontal imprint of the Shroud, the two light bands between the cheeks and the falling strands of hair are apparently due to the grey tint of the Headdress's edges placed around the face and covering the ears.

The Headdress comes as the missing piece of the puzzle depicting the head on the Turin Shroud. «

Finally, I state that the Holy Headdress can be identified as the soudarion mentioned by Saint John. I base myself on the passage of Saint John's Gospel. At 20 :7, St. John testifies that « the soudarion which was on Jesus' head » remains « rolled up in the same place amongst the shrouds » that is, it remained inside the double shroud.

I quote the opinion of an authority, Antoine Dominicy, in 1640 :

« [The relic] resembles exactly the pathil which the Jews used to take to cover the head of a dead man, and from which hung two straps or braids which met or were attached under the chin. «

Let us now return to the final report of « ghost writing » in the image of the face on the

Turin Shroud. These written symbols appear in three places. They can be located in the parts of the face which are covered by the Holy Headdress ; firstly, between the cheek bones and the strands of hair, at the level of each ear, the relief of which is thought to be outlined, and for the right ear, the blood stain noted on the Holy Headdress would explain the « light colour » of the mark appearing on the Shroud. And, in the region of the chin, above the « little button » which closed the chin-strap. This last symbol looks like the « coins, the image of which are thought to be seen on the eyes of the crucified man ».

The written symbols in the image of the face on the Turin Shroud, identified and verified by digital processing, do not appear to be the result of writing applied on the back of the cloth, which was later erased, but which filtered through. The configuration and the characteristics of the Holy Headdress of Cahors mean that, on the contrary, it is possible to envisage that these symbols may have had the same origin as the body image.

André Marion concluded his talk on January 4th 1995 entitled « Recognition of writing on the Turin Shroud by image digital processing » by defining the guiding principles of re-



search :

« Image processing brings to light information with an OBJECTIVE reality.

It brings new elements for reflection.

BUT, it gives NO INTERPRETATION. «

Let us thank Marcel Alonso for having managed to put into practice « coherent research », thought up by a scientific mind in a concern for objectivity, in order to « advance the truth ».

To finish, it would be highly interesting to compare the hieroglyphic character drawn on the Turin Shroud in the face image, near the chin, with the real appearance of the « little button » existing on the Holy Headdress of Cahors. Would this not be the best way to bring together the two funerary cloths of Christ's tomb and « to be sure of not seeing mirages « of ghost writing ! ■

tent sur l'image de la tête du Linceul de Turin, une simple mentonnière ne suffit pas ; il faut un serre-tête ou bonnet à mentonnière, le *pathil* dont se servait les Juifs pour resserrer les mâchoires du mort. Ce serre-tête existe, c'est la « Sainte-Coiffe » de Cahors.

J'ai publié un premier article sur « *Le Suaire de Cahors ou la "Sainte-Coiffe"* »⁽²⁾, dans lequel je donne une description très précise de la relique :

« La Sainte-Coiffe se compose de huit linges très minces, superposés, d'inégale étoffe, chacun d'une seule pièce, cousus l'un sur l'autre de façon à paraître n'en former qu'un seul. On aperçoit encore à l'extrémité gauche le petit bouton auquel venait s'attacher en dessous du menton la boutonnière en ganse, de l'extrémité droite. La boutonnière a disparu depuis le siècle dernier ; cette disposition aidait à maintenir fermée la bouche du mort.

« [...] On aperçoit la couture rectiligne réunissant derrière la tête les deux pans d'étoffe, qui recouvraient l'oreille et la joue de chaque côté du visage ; l'un et l'autre pans sont taillés en deux arrondis, qui dégageaient la nuque, et se terminent chacun en une pointe plus longue par-devant où est fixé « à l'extrémité gauche le petit bouton », en face de l'ancienne « boutonnière, de l'extrémité droite ».

Je signale la « présence d'em-

preintes de sang sur la Sainte-Coiffe » :

« Les empreintes de sang ont laissé comme des taches sur l'étoffe. Les unes ne paraissent qu'à l'intérieur [...] .

« Si l'on en excepte une seule, plus large, correspondant à un point du visage, près de l'oreille droite, au-dessus du cou, et qu'il faut attribuer au fait de la flagellation, toutes les autres ont été causées par des gouttelettes de sang. »

Puis j'expose ce que j'appelle « l'adéquation de la Sainte-Coiffe au Linceul de Turin ». J'écris notamment :

« La mise en place de la Coiffe sur la tête du mort aurait empêché la formation de l'image et l'impression des gouttes de sang sur la toile du linceul, tant au sommet du crâne qu'à l'arrière de la tête, sauf pour la nuque. »

« Sur l'empreinte frontale du Linceul, les deux bandes claires situées entre les joues et les mèches tombantes des cheveux seraient dues à l'aspect grisé des bords de la Coiffe appliqués autour du visage en masquant les oreilles.

« La Coiffe se présente comme le morceau de puzzle qui manquait dans le dessin de la tête sur le Linceul de Turin. »

Enfin, j'affirme « l'identification de la Sainte-Coiffe au soudarion johannique ». Je m'appuie sur le passage de l'Evangile de saint Jean, lequel témoigne en 20,7 que le « soudarion qui était sur

1. André Marion et Anne-Laure Courage, Albin Michel, 1997, pp. 218-221.

2. Revue Internationale du Linceul de Turin, No. 7, winter 1998, pp. 21-27.



la tête de Jésus « demeure » enroulé à la même place parmi les linceuls gisants », c'est-à-dire qu'il est resté à l'intérieur du double linceul.

Je rapporte l'avis autorisé d'Antoine Dominicy en 1640

« La relique ressemble parfaitement au *pathil* dont les Juifs avaient coutume de couvrir la tête des morts, et d'où pendaient deux bandes ou liens qui allaient se croiser ou s'attacher sous le menton. »

Revenons maintenant au constat final des « fantômes d'écritures » dans l'image du visage sur le Linceul de Turin. Il y a trois endroits où apparaissent ces signes graphiques. On peut les situer dans les parties du visage qui sont recouvertes par la Sainte-Coiffe : d'une part, entre les pommettes et les mèches de cheveux, à l'emplacement de chaque oreille dont le relief serait esquissé, et pour l'oreille droite, la tache de sang constatée sur la Sainte-Coiffe expliquerait la « couleur claire » de

la marque figurant sur le Linceul ; d'autre part, dans la région du menton, au-dessus du « petit bouton » qui fermait la mentonnière. Ce dernier signe fait penser aux « pièces de monnaies dont l'image figurerait sur les yeux du crucifié ».

Les signes graphiques dans l'image du visage sur le Linceul de Turin, identifiés et vérifiés par le traitement numérique, ne résulteraient pas de l'infiltration d'écritures appliquées sur l'envers du tissu, qu'on aurait ensuite effacées. La configuration et les caractéristiques de la Sainte-Coiffe de Cahors permettent au contraire d'envisager que ces signes proviendraient de la même origine que l'image corporelle.

André Marion concluait son exposé du 4 janvier 1995 « *Reconnaissance d'écriture sur le linceul de Turin par traitement numérique d'images* », en définissant les principes directeurs de la recherche :

« Le traitement d'images met en lumière des informations ayant une réalité *objective*. »

Il apporte de nouveaux éléments de réflexions. *Mais il ne donne aucune interprétation.* »

Remercions Marcel Alonso d'avoir su mettre en œuvre « une recherche cohérente », conçue par un esprit scientifique dans un souci d'objectivité, afin de « faire progresser la vérité ».

Pour terminer, il serait d'un grand intérêt de comparer le caractère hiéroglyphique dessiné sur le Linceul de Turin dans l'image du visage, près du menton, avec l'aspect réel du « petit bouton » existant sur la Sainte-Coiffe de Cahors. Ne serait-ce pas la meilleure façon de réunir les deux linges funéraires du tombeau de Jésus et « d'échapper aux mirages des fantômes d'écritures » ! ■

Robert Babinet

1. André Marion et Anne-Laure Courage, Albin Michel, 1997, pp., 218-221.

2. *Revue Internationale du Linceul de Turin*, N°7, hiver 1998, pp., 21-27.

Le Linceul au Liban

Notre correspondant libanais, Farès Melki, se consacre avec beaucoup de zèle à faire connaître le Linceul au Proche-Orient. Nous avons signalé dans le n° 7 de la RILT la brochure en langue arabe qu'il avait consacrée à « *L'énigme du Linceul du Christ* ». Il prépare actuellement un livre sur ce sujet, mais, en attendant, il vient de réaliser la publication d'une nouvelle et très belle brochure : « *Kafan al Masih* ». Il s'agit de la version arabe d'une brochure italienne de Lamberto Schiatti : « *La Sindone, guida alla lettura di un'immagine piena di mistero* » (1997, Ed. San Paolo, Milan, 5 000 lires).

Cette brochure de 36 pages est magnifiquement illustrée.

On devrait la trouver à Turin lors de la prochaine ostension. Adresse au Liban, Campu-Type, Baabdât, Liban.

In reply to Robert Babinet

Concerning the bands forming a U-shape around the face of the man on the Shroud, I never stated that they were necessarily the mark of a coating or sizing spread over the cloth as a support for the bailiff's seal. This was one of several hypotheses put forward to explain the presence of the bands, and it was made by Marcel Alonso and Grégoire Kaplan¹.

In the book I wrote in 1997 with Anne-Laure Courage², we recall on pages 102, 179-180 and 215-216, three hypotheses which appeared plausible to us.

So on page 102 : « From ancient times, the dead man's head was often held in place with a small box [...] When the box was made of wood, it was made up of three pieces : two along the sides of the head and a third hollowed-out one across the neck. The head of the man on the shroud seems to present this kind of apparatus. »

Page 179 : « Other authors, such as Marcel Alonso and Grégoire Kaplan, suggest that it could be traces of a coating applied to the cloth : a

sizing spread on the external (not visible) face of the Shroud while it still contained the body, and put there so that ink could be applied to the cloth. »

And page 216 : « Another hypothesis put forward by some palaeographers consulted is that the imprint of the bands could have been made by prolonged exposure to light. It could have occurred after the formation of the image : an object could have been applied to the cloth, which would have reacted differently in this place. »

It is difficult to make a choice between these hypotheses, which are all convincing. However, none of them precludes the presence, around the dead man's head, of a chin-strap or even of the headdress with chin-strap mentioned by Robert Babinet and which, according to him, would be none other than the Holy Headdress of Cahors. But there is a big difference between accepting that and explaining the existence of the U-shaped bands by the presence of this headdress, and I am not prepared to go in this direction for two main reasons :

1/ The bands are remarkably straight and right-angled. They can hardly correspond to a soft object, such as a cloth, but rather they are the mark of a rigid object, such as a small plank, a frame, a small box, or even the mark of a coating or sizing.

For this reason, Robert Babinet's argumentation concerning the spelling mistakes found in the inscriptions detected, as well as the mixture of capitals and small letters, no longer holds. Moreover, ancient writing specialists are far from unanimous on these points.

2/ To back up his theory, Robert Babinet talks strangely of the absence of a head image on the dorsal imprint of the Shroud, except at the neck. I must admit that this argument baffles me as the back of the head is almost entirely visible : the long hair is clearly visible and it seems to continue down the spine in a long braid. This image is of the same intensity as that of the front of the body. Taking the hypothesis of the presence of a headdress or a cloth which would have blocked the image formation would exclude the presence of the Cahors

Réponse à Robert Babinet

En ce qui concerne les bandes en forme de U qui entourent le visage de l'homme du Linceul, je n'ai jamais affirmé qu'elles étaient nécessairement la marque d'un enduit ou d'un apprêt passé sur le tissu et destiné à recevoir le sceau d'un huissier de justice. Il s'agit en fait de l'une des hypothèses qui ont été émises pour expliquer la présence des bandes ; cette hypothèse est due à Marcel Alonso et à Grégoire Kaplan⁽¹⁾.

Dans le livre que j'ai écrit en 1997 avec Anne-Laure Courage⁽²⁾, nous rappelons pages 102, 179-180 et 215-216, trois hypothèses qui nous ont paru plausibles.

Ainsi page 102 : « Dès l'Antiquité, [...], on calait fréquemment la tête du mort à l'aide d'une logette [...]. Lorsque la logette était en bois, elle était constituée de trois pièces : deux le long des côtés de la tête, et une troisième évidée en travers du cou. La tête de l'homme du suaire semble présenter un appareillage de ce type. »

Page 179 : « D'autres auteurs, comme Marcel Alonso et Grégoire Kaplan, suggèrent

qu'il pourrait s'agir des traces d'un enduit déposé sur le tissu : un apprêt passé sur la face externe (non visible) du Linceul alors qu'il contenait encore le corps, et destiné à rendre l'étoffe apte à recevoir de l'encre. »


Et page 216 : « Autre hypothèse, certains paléographes consultés ont pensé que l'empreinte des bandes pourrait avoir été faite par une exposition prolongée à la lumière. Elle pourrait être postérieure à la formation de l'image : un objet a pu se trouver appliqué sur le tissu, qui aurait réagi différemment à cet endroit. »

Il est délicat de faire un choix entre ces hypothèses, qui sont toutes vraisemblables. Toutefois, aucune d'entre elles n'interdit la présence, autour de la tête du défunt, d'une mentonnière et même de la coiffe-mentonnière dont fait état Robert Babinet et qui, selon lui, ne serait autre que la Sainte-Coiffe de Cahors. Mais de là à expliquer l'existence des bandes en forme de U par la présence de cette coiffe, il y a un pas que je me refuse à franchir, et cela pour deux raisons essentielles :

1 – Les bandes sont remarquablement rectilignes et orthogonales. Elles peuvent difficilement correspondre à un objet mou, tel un linge, mais sont plutôt la trace d'un objet rigide, comme une planchette, un cadre, une logette, voire la marque d'un enduit ou d'un apprêt.

De ce fait l'argumentation de Robert Babinet relative aux fautes d'orthographe relevées dans les inscriptions mises en évidence ainsi qu'au mélange de majuscules et de minuscules ne tient plus. D'ailleurs les spécialistes des écritures anciennes ont des avis pour le moins divergents sur ces points.

2 – Pour étayer sa thèse, Robert Babinet parle curieusement d'absence d'image de la tête sur l'empreinte dorsale du Linceul, sauf au niveau de la nuque. J'avoue ne pas bien saisir cet argument car l'arrière de la tête est presque entièrement visible : on y distingue nettement une longue chevelure qui semble se prolonger en une tresse le long de la colonne vertébrale. Cette image est de *même intensité* que celle de la partie avant du corps. Si on fait l'hypothèse que la présence d'une coiffe

 ou d'un linge aurait fait écran à la formation de l'image, cela exclut la présence de la coiffe de Cahors qui, vu sa forme, devait recouvrir la plus grande partie de l'arrière du crâne; au contraire, une simple mentonnière, linge enserrant les mâchoires et noué au dessus de la tête, est admissible.

Si le dessus du crâne n'apparaît pas sur l'image, cela ne peut pas être dû à la présence d'une coiffe ou d'une mentonnière, comme l'affirme Robert Babinet. En effet, le dessous des pieds ou les côtés du corps ne sont pas davantage visibles. L'explication tient simplement au caractère de projection optique plane que possède la double silhouette du Linceul, qui se présente comme une véritable photo en négatif d'un personnage vu de face et de dos.

En ce qui concerne les « fantômes d'écritures » décelés sur les bandes, Robert Babinet suggère qu'il s'agirait non d'écritures mais de marques dues au tassement du tissu du Linceul, tassement provoqué par la présence de la coiffe-mentonnière. On imagine difficilement comment ce processus de tassement aurait pu être assez intense, assez localisé, et durer suffisamment longtemps pour laisser de telles empreintes dans le tissu. En supposant

que cela ait pu se produire, il est tout aussi inconcevable que les traces ainsi créées présentent l'aspect de caractères alphabétiques, ordonnés avec une régularité et une cohérence telles que l'on puisse y lire des mots ou des fragments de mots grecs et latins. La probabilité d'un tel événement doit être encore plus infime que celle de gagner le gros lot au tirage du loto...

A mon avis, si l'interprétation des écritures est délicate, leur présence sur le Linceul ne fait aucun doute et *il ne peut s'agir d'un effet du hasard*. Rappelons à ce sujet les précautions prises au niveau du traitement numérique afin d'éviter au maximum le phénomène de Rorschach (le test des taches d'encre). Il suffit d'ailleurs de disposer d'une photo d'excellente qualité et correctement contrastée pour voir apparaître, très faiblement il est vrai, certaines des lettres que le traitement d'images a permis de révéler.


Bien entendu, on ne peut qu'émettre des hypothèses quant à la signification de ces inscriptions. On peut signaler à ce propos les interprétations intéressantes, en partie différentes des nôtres, qui ont été récemment proposées par Serge Mouraviev, et que l'on trouve à la page 220 de l'ouvrage qu'il a co-écrit avec André Cherpillod⁽³⁾.

Il est également très difficile de savoir à quelle époque ces inscriptions ont pu être tracées. Les mesures optiques que nous avons faites ont simplement montré qu'elles présentaient la même structure fine « en bâtonnets » que l'image corporelle. Mais peut-on pour autant en déduire que leur image s'est formée en même temps que celle-ci et selon le même processus ? En fait, nous n'en savons rien.

Il est néanmoins certain que ces inscriptions n'ont jamais été mentionnées ni reproduites par personne, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire longue et mouvementée du Linceul. Il est probable qu'elles étaient déjà quasiment invisibles et que, par conséquent, elles sont très anciennes, datant peut-être des tous premiers siècles. Certains avancent l'hypothèse qu'elles auraient été volontairement effacées par les premiers chrétiens gardiens de la Relique et qui, victimes des persécutions, auraient ainsi voulu cacher l'origine du Linceul. Quoiqu'il en soit, elles sont restées invisibles aux nombreux fidèles qui, tout au long de l'histoire, ont vénéré cet objet sacré.

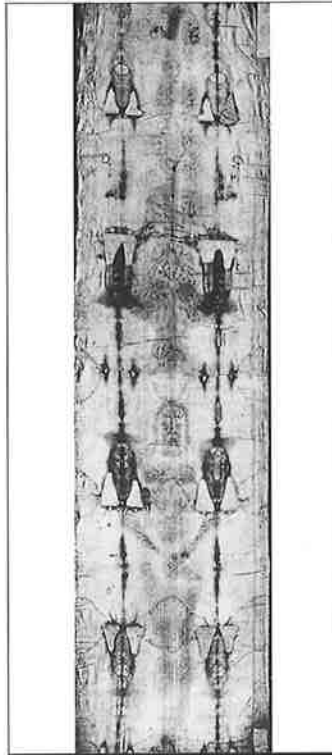
En résumé, l'hypothèse de Robert Babinet :

- si elle n'explique pas les

 headdress which, given its shape, would have covered most of the back of the head³; on the contrary, a simple chin-strap, a cloth holding the jaws together and tied above the head could be accepted.

If the top of the head does not appear on the image, it cannot be due to the presence of a headdress or a chin-strap, as Robert Babinet states, since the under side of the feet and the sides of the body are no more visible. The explanation is simply the character of plane optic projection presented by the double silhouette of the Shroud, which appears as a negative photo of a person seen from the front and the back.

As for the « ghost writing » detected on the bands, Robert Babinet suggests that it is not writing but marks due to the bunding of the Shroud cloth, a bunding caused by the presence of the headdress with chin-strap. It is difficult to imagine how this packing could have been intense enough, how it could have been so specifically located and how it could have lasted long enough to leave such imprints on the cloth. Supposing that this was the case, it is just as inconceivable that the marks created in this way should have the appearance of cha-



*Négatif photographique du Linceul.
Remarquer l'empreinte dorsale.*

acters of the alphabet, laid out with such regularity and coherence that words or fragments of words in Greek and in Latin can be read. The probability of such an event must be even more tiny than that of winning the jackpot in the lottery...


In my opinion, although interpreting the writing is difficult, its presence on the Shroud is in no doubt at all and cannot be the result of a mere coincidence. Bear in mind the precautions taken in

the digital processing in order to avoid as far as possible the Rorschach phenomenon (ink spot test). An excellent quality photo with the correct contrast is sufficient, moreover, to see appear, very faintly I grant you, some of the letters which image processing revealed.

Of course, these inscriptions can only be given hypothetical meanings, and in this regard, there are interesting interpretations, differing slightly from ours, which were recently suggested by Serge Mouraviev, and can be found on page 220 of the book he co-wrote with André Cherpillod⁴.

Another very difficult thing to ascertain is when these inscriptions can have been made. The optical measurements which we conducted only showed that they presented the same fine structure « in rods » as the body image. But does this allow us to deduce that their image was formed at the same time as that of the body and according to the same process? The fact is, we have no idea.

One thing we know for sure, however, is that these inscriptions have never been mentioned or reproduced by anyone, no matter how far back we go in the Shroud's long and eventful history. They were probably already

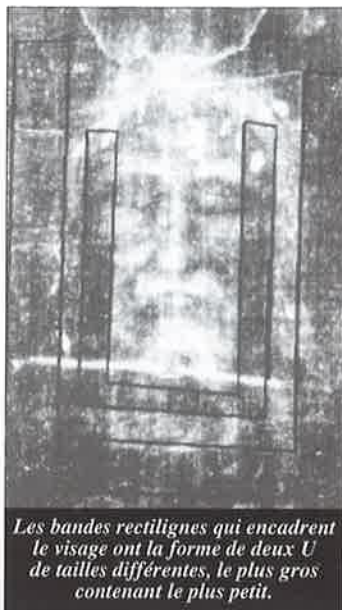
 bandes rectilignes ni les traces d'écritures visibles sur le Linceul, n'interdit pas leur présence ;

● si elle est difficilement compatible avec une coiffe ayant la forme de la Sainte-Coiffe de Cahors, est possible avec une simple mentonnière.


Pour tirer une conclusion définitive, des investigations plus poussées sont nécessaires, en premier lieu l'analyse des taches de sang que porte la Sainte-Coiffe de Cahors, et la recherche du groupe sanguin qui devrait, si la thèse de Robert Babinet est exacte, être le même que celui relevé sur le Linceul de Turin. ■

André Marion,

*Membre du
Conseil scientifique
du CIELT*



Les bandes rectilignes qui encadrent le visage ont la forme de deux U de tailles différentes, le plus gros contenant le plus petit.

 practically invisible and therefore, they are very old, perhaps dating back to the very first centuries A.D. Some put forward the hypothesis that they may have been voluntarily effaced by the early Christians who guarded the Relic, being as they were victims of persecu-

tion, and thus wished to hide the origin of the Shroud. Whatever the reason, they have remained invisible to the countless faithful who, throughout history, have venerated this sacred object.

In short, Robert Babinet's hypothesis :

- whilst it does not explain the straight bands or the visible traces of writing on the Shroud, does not preclude their presence ;

- whilst hardly compatible with a headdress shaped like the Holy Headdress of Cahors, it is possible with a simple chin-strap.

For a final conclusion to be made, more in-depth investigations are required. Firstly, the blood stains on the Holy Headdress of Cahors must be analysed, and the blood group determined, which, if Robert Babinet's theory is correct, should be the same as that found for the Turin Shroud. ■

Notes

1) *Nouveaux regards sur le Linceul de Turin* - Éditions du CIELT 1995.

2) *Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin* - André Marion & Anne-Laure Courage - Éditions Albin Michel 1997.

3) *Apologie pour le Suaire de Turin par deux scientifiques non croyants* - André Cherpillod et Serge Mouraviev - Éditions Myrmekia. 1998.

Notes

1/ *Nouveaux regards sur le Linceul de Turin* - Published by the CIELT. 1995

2/ *Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin* - André Marion &

Anne-Laure Courage - Published by Albin Michel. 1997

3/ *Apologie pour le Suaire de Turin par deux scientifiques non croyants* - André Cherpillod and Serge Mouraviev - Published by Myrmekia. 1998

Icônes macédoniennes

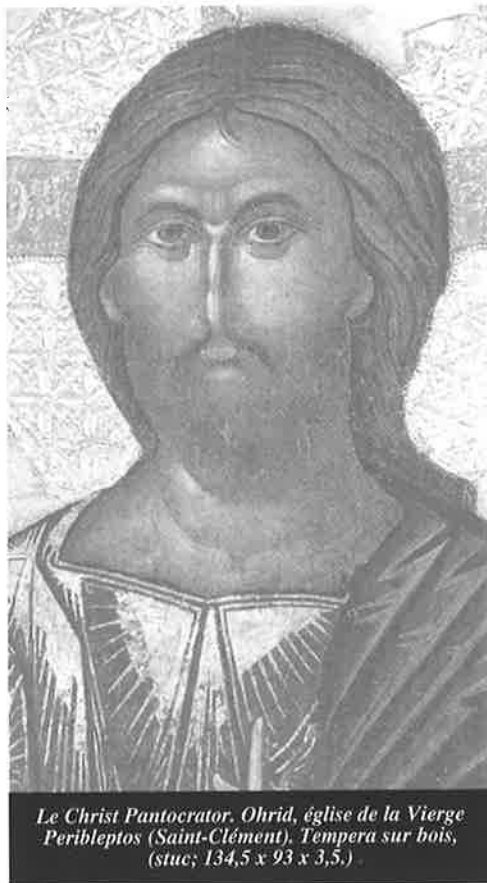
le musée national du Moyen Age de Cluny a récemment présenté une exposition d'icônes macédoniennes présentant certaines des caractéristiques de l'image du Linceul.

Du 9 février au 3 mai 1999, le Musée National du Moyen Age de Cluny, à Paris, a présenté au public une remarquable exposition d'icônes byzantines, sous le titre géopolitiquement discutable de : « Trésors médiévaux de la République de Macédoine ».

Cœur des Balkans, région frontière entre Byzance et la Bulgarie, puis, après 1204, entre la Bulgarie et les nouveaux états grecs (despotat d'Épire, Empire de Nicée), la Macédoine a toujours été le carrefour des routes militaires, commerciales et spirituelles de l'Est de l'Europe. Terre de passage, aux populations mal fixées, son histoire médiévale proprement dite débute avec l'implantation durable des slaves au VI^e siècle.

Les icônes sont superbes. Mais ce qui frappe en premier lieu, c'est l'influence qu'a eu d'évidence l'Homme du Suaire sur les représentations du Christ. Ainsi l'on distingue sur plusieurs d'entre elles la double mèche en forme de 3 renversé en haut du front, les poches sous les yeux qui les font paraître globuleux, le plis étrange - sans correspondance anatomique -, à la base

du cou, la ligne brisée du nez, la barbe à deux pointes, etc., c'est-à-dire autant de détails qui ne trouvent leur explication qu'en référence à l'image du Linceul. Cette correspondance est bien naturelle. On sait que le Saint Suaire est longtemps demeuré à Edesse (l'actuelle Urfa, au sud-est de la Turquie), où sa renommée se répandit dès le VI^e siècle, et qu'il y resta jusqu'en 944, date à laquelle il arriva à Constantinople, où il devait être vénéré jusqu'à ce que les croisés pillent la ville en 1204. Mais cette référence à un mo-



Le Christ Pantocrator. Ohrid, église de la Vierge Peribleptos (Saint-Clément). Tempera sur bois, (stuc; 134,5 x 93 x 3,5.)

dèle unique bien connu des artistes ne va sans doute pas sans poser de problème aux inconditionnels du carbone 14, pour qui le Linceul serait postérieur à 1260. « Ils ont des yeux, Seigneur, et ils ne voient pas ». Nous ne pouvons qu'inviter ces personnes à ne pas manquer la prochaine exposition de ces Trésors médiévaux de la République de Macédoine... si celle-ci n'a pas changé de nom d'ici-là. ■

Cb. Reydi-Gramont

Une statue de l'« Homme du Linceul »

Un talentueux sculpteur italien de Bologne, **Luigi E. Mattei**, a réalisé une très belle statue de l'Homme de l'« Uomo della Sindone » d'après une étude minutieuse de l'image du Linceul. Cette statue sera coulée en bronze et exposée à partir du 9 janvier 2000 dans l'église Saint-Etienne de Bologne.



Nous reproduisons ici, avec l'autorisation de l'artiste, des photographies qui montrent mieux que des commentaires la qualité de cette œuvre.

La station de télévision *RAI Due* a présenté la statue dans une émission du 27 mars 1999. Divers journaux ont également rendu compte de l'événement que constitue cette sculpture : citons, entre autres, *Avvenire* du 11 mars 1999 et *Bell'Italia* du même mois.

Un reliquaire du XVe siècle

Monsieur **Gilbert Berger** nous signale un magnifique buste-reliquaire conservé dans l'église de Quarante, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Béziers. Cette œuvre d'argent et de vermeil, exécutée en 1440, est consacrée à saint Jean-Baptiste, mais on y remarque quelques-unes des particularités du visage du Linceul. On peut se demander si son auteur, **Jacques Maurel**, n'a pas subi, directement ou indirectement, l'influence de la relique alors exposée à Saint-Hippolyte en Franche-Comté.



Le Conseil Scientifique

Nous donnons ci-après la composition actuelle du Conseil scientifique du CIELT. Rappelons que son premier Secrétaire fut Raymond Souverain et que le Conseil a compté comme insigne membre le Professeur Jérôme Lejeune jusqu'à sa mort en 1994.

PRÉSIDENT :

Daniel Raffard de Brienne,
Président du CielT,
Licencié en Droit et ès Lettres,
Expert en communication,
Ecrivain

SECRÉTAIRE :

Marcel Alonso,
Ancien élève de l'Ecole nationale
supérieure des pétroles et moteurs,
Licencié ès Sciences,
Expert en Géosciences,
ancien directeur à Elf Aquitaine.

MEMBRES :

Philippe Albert

Docteur ès sciences,
Directeur de recherches émérite
au C.N.R.S.,
Ancien Directeur
de Laboratoires du C.E.A.

Maurice Aubert

Professeur à l'université de Nice,
Directeur de Recherches honoraire
à l'I.N.S.E.R.M.,
Ancien Directeur du C.E.R.B.O.M.,
et du Centre d'Analyses Littoral et Marin,
Président de l'Université Internationale
de la Mer.

Michel Bares

Docteur en mathématiques,
Spécialiste de l'informatique théorique,
Jean-Noël Barrandon
Docteur ès Sciences,
Directeur de recherches au C.N.R.S.
Directeur du centre Ernest Babelon

Eric de Bazelaire

Ancien élève de l'Ecole
Supérieure d'Optique
théorique et appliquée d'Orsay,
Expert scientifique à Elf Aquitaine,
Professeur de Géophysique
à l'université
des Pays de l'Adour,

Georges J. Béné,

Docteur ès Sciences,
Professeur Émérite
de physique expérimentale
à l'université de Genève,
Professeur détaché
à l'université de Grenoble

André van Cauwenberghe,

Président d'Honneur du CielT,
Ancien élève de l'Ecole
nationale supérieure
de chimie de Paris,
Docteur ès Sciences.

Paul Chaussée,
Ingénieur, Directeur d'entreprise,

Jean-Maurice Clercq,
Docteur en chirurgie dentaire,
Chargé de cours post-universitaires,
Officier national de formation
odontologique continue.

Guy Le Cordier,
Ancien élève de l'Ecole nationale supérieure
de chimie de Paris,
Docteur ingénieur,
Ancien chef du service des brevets
à Rhône-Poulenc.

François Giraud,
Docteur en Médecine,
Auteur d'un site Internet
sur le Linceul de Turin.

John P. Jackson,
Docteur en Physique (Ph.D.),
Professeur de Physique
à l'Université du Colorado,
Responsable de la mission du STURP
à Rome (en 1978).

Grégoire Kaplan,
Docteur en Géochimie,
Expert près la cour d'appel de Pau,
Ancien directeur de Laboratoires
d'Analyses Physiques.

Eberhard Lindner,
Docteur ès sciences naturelles,
Docteur en théologie,
Professeur de chimie technologique
à Karlsruhe.

Yves Saillard,
Docteur 3e cycle en physique théorique,
Physicien nucléaire.

André Marion,
Docteur ès Sciences,
Chercheur au C.N.R.S.
Détaché à l'Institut
d'Optique théorique
et appliquée d'Orsay.
Professeur à Sup' Optique.

Pierre Mérat,
Ancien Interne de l'hôpital Saint Joseph
à Paris,
Chirurgien orthopédiste.

Gérard Nominé,
Ancien élève de l'Ecole Nationale
supérieure de chimie de Paris,
Docteur ingénieur,
Lauréat de l'Institut,
Président honoraire de la Chambre
Syndicale des Bio-Industries.

Jacques Oswald,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,
licencié ès Sciences,
Ancien Directeur du Laboratoire
Central des Industries Electriques (LCIE)

Olivier Pourrat,
Professeur de Médecine Interne à la faculté
de médecine de Poitiers,
Praticien en Réanimation médicale
et médecine interne
à l'hôpital de Poitiers.

Georges Salet,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,
Ingénieur général du Génie maritime (C.R.),
Lauréat de l'Institut,
Professeur honoraire
au Conservatoire
des arts et métiers et à
l'Ecole nationale supérieure
du Génie Maritime.

Jean Solas,
Professeur à l'École dentaire de Paris,
Assistant des Hôpitaux de Paris,
Stomatologiste qualifié en chirurgie
maxillofaciale.

Jean-Claude Thomas,
Ancien élève de l'École nationale supérieure
de chimie de Paris,
Docteur ingénieur,
Ancien directeur scientifique au C.E.S.

Raymond Souverain,
Ancien élève de l'École Nationale
supérieure de chimie de Paris,
Inspecteur Général Honoraire
du Service de la Répression des Fraudes,
Président d'Honneur de la Société
des experts chimistes.

Dans les revues amies

□ Le Centre Espagnol de Sindonologie a publié, sous le n° 22-23 de mars-juin 1998, un numéro spécial de *Linteum* sur l'Ostension. On y trouve une masse d'informations, et aussi l'« album de voyage » de nos amis espagnols à Turin. Signalons encore des interviews dont celle, importante, d'Emanuela Marinelli. Nous relevons en plusieurs endroits des réflexions sur le terme d'« icône » appliqué par le pape et le cardinal Saldarini à l'image du Linceul. Certains ont pensé qu'il s'agissait là d'une mise en doute de l'authenticité du Saint Suaire. Ce problème de vocabulaire se pose en réalité sur un autre plan. Le terme de « relique », parfois utilisé, est impropre car il désigne des restes corporels. Loin d'équivaloir à « peinture », le mot « icône » est plus fort que le mot « image » que nous employons ici couramment. L'icône possède une relation de transcendance avec l'objet représenté. *Linteum*, Avda Reino de Valencia, 53-16a, 46005 Valencia (Espagne).

□ La très belle revue italienne *Il Telo* donne dans son n° 5-6, de septembre-décembre 1998, une série d'articles intéressants, toujours superbement illustrés en quadrichromie. Nous retiendrons en particulier : l'article consacré par Mgr Giuseppe Ghiberti à l'Ostension de 1998, celui de Mario Cappi sur les

expériences menées au sujet de l'incendie de Chambéry en 1532, et enfin le copieux dossier réuni par Alberto Di Giglio sur le Suaire d'Oviedo.

Il Telo, via Adige 14, 00198 Roma (Italie).

□ *The Holy Shroud Guild* consacre la première page de sa *Newsletter* de décembre 1998 à la mémoire de son président, le R.P. Otterbein, décédé en juin de la même année. L'essentiel du numéro donne, sous la signature du R.P. Kennington un intéressant survol des recherches scientifiques consacrées depuis un siècle au Linceul. Peut-être y oublie-t-on un peu trop les chercheurs non anglophones.

The Holy Shroud Guild Newsletter, P.O. Box 993, Canandigua, New-York 14424-0993 (Etats-Unis).

□ Le n° 4 de *Soudarion*, de février-mars 1999 (daté par erreur de 1998), reprend de manière critique un certain nombre de dossiers, allant de Jésus bouddhiste aux Indes à la peinture de Léonard de Vinci, des écrits largement fantaisistes de Gruber et Kersten à ceux, pas plus sérieux, de Picnett et Prince. Cette intéressante revue de langue néerlandaise aurait sans doute une plus large diffusion si elle intégrait des résumés en français et/ou en anglais.

Soudarion, P. R. Reuse, Boeveriestraat 18, 8000 Brugge (Belgique).

Robert de Clari

Qui était ce Robert de Clari qui nous a laissé un récit de la quatrième Croisade comportant une allusion à la présence du Linceul à Constantinople en 1202-1204 ? Daniel Raffard de Brienne évoque ici la vie de ce modeste chevalier picard.

Robert de Clari, très modeste chevalier picard, a échappé à l'oubli en laissant un récit de la quatrième croisade dont une unique copie de la fin du XIII^e siècle se trouve conservée à Copenhague. Une allusion dans ce récit à la présence du Linceul à Constantinople en 1203-1204 contribue largement à la notoriété du personnage.

Mais que sait-on de lui ? Robert de Clari, parfois désigné du diminutif Robillart, tire son nom d'un très petit fief situé au lieu-dit Cléry-les-

Pernois, à quelque dix-huit kilomètres au nord-ouest d'Amiens. La superficie du fief se limitait à 6 hectares et 45 ares. Ses seigneurs devaient n'en vivre que bien chichement.

Le chevalier Robert de Clari, sans doute né vers 1170, est fils de Gilon de Clari, également chevalier. Lorsque tout un contingent de Picards part avec le chevalier Pierre d'Amiens pour la quatrième croisade, Robert de Clari en fait partie avec son frère Aleaume de Clari, un clerc sans doute promis à la prêtrise, mais dont Robert racontera les exploits guerriers.

La croisade, détournée par les Vénitiens, aboutit à Constantinople que les croisés prennent deux fois, en 1203 et en 1204. Ils pillent la ville à la suite du second assaut. C'est entre ces prises que Robert de Clari visite la capitale byzantine et voit le Linceul au couvent Sainte-Marie des Blachernes où, raconte-t-il, « li sydoines, la ou Nostres Sire fu envolepés, i estoit, qui cascuns des venres se drechoit tous drois, si que on i pooit bien veir le figure

Nostre Seigneur, ne ne seut on onques, ne Griu ne Franchois, que chis sydoines devint quant le vile fu prise » (chapitre 92)⁽¹⁾.

Il semble que Clari regagne la Picardie dès le printemps de 1205 et que les derniers événements qu'il relate ne le sont que par ouï-dire. Il rapporte des reliques prises à la chapelle de Boukoléon et qui seront incluses dans deux croix-reliquaires de l'abbaye de Corbie.

On ne sait rien de plus de notre chroniqueur et guère davantage de sa famille, si ce n'est que l'on cite en 1301 Baudouin et Jean de Clari dans un dénombrement de l'évêché d'Amiens dont le fief de Cléry relevait. On trouverait encore des membres de cette famille à Cléry jusqu'au XVI^e siècle. ■

*Daniel Raffard
de Brienne*

(1) C'est-à-dire : « Où se trouvait le linceul où Notre-Seigneur fut enveloppé, lequel était dressé tous les vendredis de sorte qu'on y pouvait bien voir la figure de Notre Seigneur, et nul, ni Grec ni Français, ne sut ce que ce linceul devint quand la ville fut prise ».

N.B. figure « signifie » « forme extérieure et visible » ; le sens restreint figure = visage, est plus récent.

Robert de Clari

Who was this Robert de Clari who left us an account of the Fourth Crusade where he briefly mentions that the Shroud was in Constantinople from 1202-1204 ? Daniel Raffard de Brienne here recalls the life of this humble knight from Picardy.

Robert de Clari, a humble knight from Picardy, escaped oblivion by leaving an account of the Fourth Crusade, a single copy of which, dating from the late 13th century, is kept in Copenhagen. His fame is largely due to the fact that in his account, mention is made of the Shroud's presence in Constantinople from 1203 to 1204.

But what do we know about him ? Robert de Clari, sometimes known as Robillard, took his name from a very small fief in the locality

called Cléry-les-Pernois, some eighteen kilometres north-west of Amiens. The fief had an area of only 6 hectares and 45 ares, providing a pretty meagre living for its lords.

The knight Robert de Clari, probably born around 1170, was the son of Gilon de Clari, who was also a knight. When a whole contingent of inhabitants of Picardy left with the knight Pierre d'Amiens for the Fourth Crusade, Robert de Clari was amongst them, with his brother Aleaume de Clari, a cleric who was no doubt promised for the priesthood, and whose war exploits were recounted by Robert.

The crusade, which was diverted by the Venetians, ended in Constantinople, which the Crusaders seized twice, in 1203 and 1204. They pillaged the town after the second assault and it was between captures that Robert de Clari visited the Byzantine capital and saw the Shroud at the convent of Sainte Marie des Blachernes where, he recounts, « was to be found the shroud in which Our Lord was wrapped, and which was exposed every Friday so that

one could see the figure of Our Lord, and none, nor Greek nor Frenchman, ever knew what became of this shroud when the town was captured » (chapter 92).

Clari is thought to have returned to Picardy in the spring of 1205 and the last events he reports appear to have been based on hearsay. He brought back relics taken from the chapel of Boukoleon, which were enclosed in two reliquary-crosses in Corbie Abbey.

Nothing more is known of our chronicler and little more of his family, except that Baudouin and Jean de Clari are cited in 1301 in a census of the diocese of Amiens, to which the Cléry fief belonged. Members of the family are thought to have still been in Cléry until the 16th century. ■

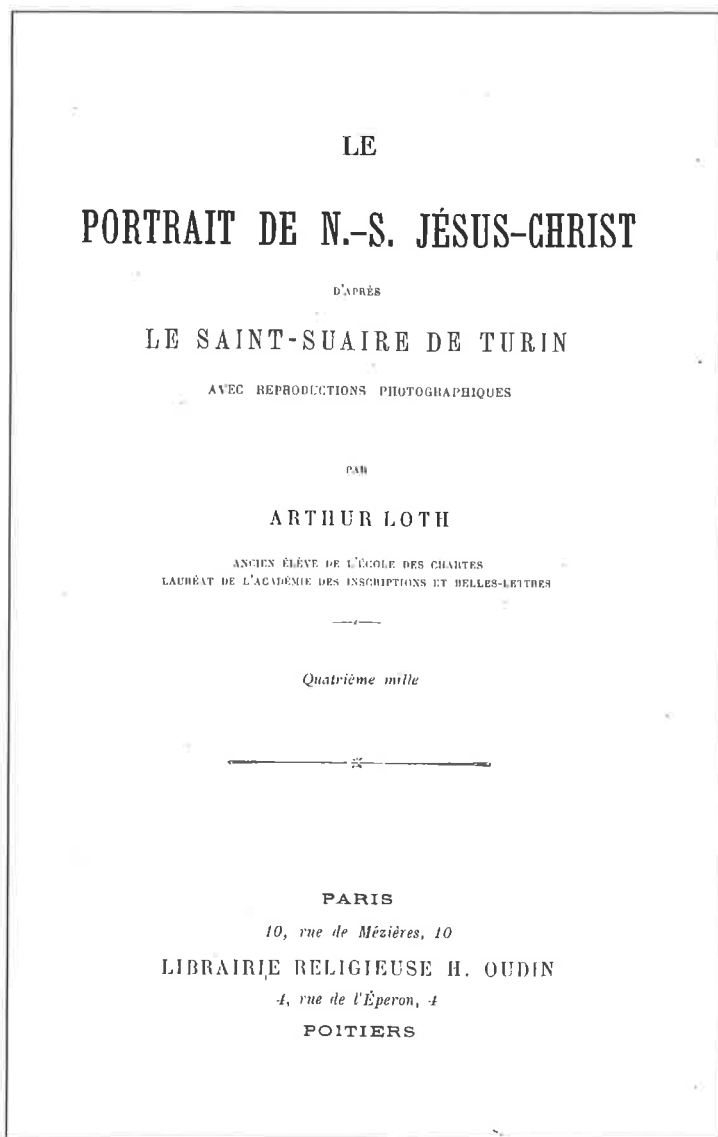
Alfred Loth, *Le Portrait de N.-S. Jésus-Christ d'après le Saint Suaire de Turin* (The Portrait of Our Lord Jesus Christ according to the Holy Shroud of Turin) (H. Oudin 1900).

Paperback, 25.5 x 16.5 cm, 64 pages. 4 photoengravings : the Holy Shroud and the face in positive and in negative, the first two fold out (h. 51 cm). 1 cm).

This is one of the very first books inspired by Secondo Pia's famous photographs.


The second chapter, moreover, is concerned with the production of these proofs and their negatives in 1898. Before this, the first chapter gives an account of the relic's history, essentially in 12th century Constantinople and from its stay in Lirey in the 14th century. It is worth noting that most of the documents cited in our day for these periods were already known by the author.

The third chapter deals with the authenticity and Loth dismisses the restric-



tions applied to the expositions by the antipope Clement VIIth following the report by Pierre d'Arcis, by setting against them the actions of subsequent popes in favour of the relic. For him, before any

chemical analysis, the authenticity is based on the examination of the positive image of the body reconstituted from the photographic negative. He notes that it would have been impossible for a

 14th century forger to have had the idea or the means of creating a negative.

It is interesting to note that the wounds were carefully examined well before Barbet's studies. In particular, Loth writes that the nails in the wrists were driven in where the radius and the ulna « are attached to the small bones of the carpus ». This was already the opinion, he says, of a 16th century Belgian philologist, Juste Lipse, who, according to him, thought that the hands « would have been too weak to bear the weight of the body ». Lipse quoted a phrase from the ancient author Plautus on this subject : « *Affigantur pedes et brachia* » (Let the feet and arms be nailed).

In his fourth and last chapter, which deals with the formation of the image, Loth excludes the possibility of a direct imprint by the aromatic oils, if only because the image is « projected, with both the depressions and the raised areas ». He mentions, with a certain reluctance, the possibility of an electric phenomenon similar to lightning which sometimes imprints on the bodies of its victims the image of the surrounding objects. ■

*Daniel Raffard
de Brienne*

Alfred Loth,
Le portrait de N.-S. Jésus-Christ
d'après le Saint-Suaire de Turin
(H. Oudin 1900).
Ouvrage broché,
h. 25,5 cm x l. 16,5.
64 pages.
4 photogravures :
le St Suaire et le visage en positif et en négatif, les deux premières à déplier (h. 51 cm).

C'est un des tout premiers livres inspirés par les fameuses photographies de Secondo Pia. Le deuxième chapitre est d'ailleurs consacré à la réalisation de ces épreuves et de leurs négatifs en 1898. Le premier chapitre relate auparavant l'histoire de la relique, essentiellement au XIIe siècle à Constantinople et depuis le séjour à Lirey au XIVe. On remarque que la majorité des documents cités de nos jours pour ces périodes étaient déjà connus de l'auteur.

Dans le troisième chapitre consacré à l'authenticité, Loth écarte les restrictions apportées aux ostensions par l'antipape Clément VII à la suite du mémoire de Pierre d'Arcis, en leur opposant les actes des

pontifes suivants en faveur de la relique. Pour lui, l'authenticité repose, avant toute analyse chimique, sur l'examen de l'image positive du corps restituée par le négatif photographique. Il note l'impossibilité qu'un faussaire du XIVe siècle ait eu l'idée et les moyens d'exécuter un négatif.

Il est intéressant de noter, bien avant les travaux de Barbet, une bonne observation des plaies. En particulier, Loth écrit que le clou des poignets fut enfoncé à l'endroit où le radius et le cubitus « se rattachent aux petits os du carpe ». C'était déjà, dit-il, l'opinion d'un philologue belge du XVIe siècle, Juste Lipse, qui, selon lui, estimait que les mains « eussent été trop faibles pour supporter le poids du corps ». Lipse citait à ce propos une phrase de l'auteur antique Plaute : « *Affigantur pedes et brachia* » (que les pieds et les bras soient cloués).

Dans son quatrième et dernier chapitre consacré à la formation de l'image, Loth exclut la possibilité d'une impression directe par les aromates, ne serait-ce déjà que parce que l'image est « projetée, avec les dépressions aussi bien qu'avec les parties saillantes ». Il évoque, non sans réticence, la possibilité d'un phénomène électrique analogue à la foudre qui imprime parfois sur le corps de ses victimes l'image des objets environnants. ■

La Fraternité de la Sainte Face

C'est cette Fraternité, fondée en 1988 et réactivée en 1993 après l'« affaire » du carbone 14, qui a organisé la très belle exposition consacrée au Linceul dans la basilique de Lisieux et dont nous avons déjà rendu compte (RILT n° 6). Cette exposition comporte 25 tableaux en 17 panneaux lumineux.

La Fraternité de la Sainte Face a constitué aussi des expositions itinérantes, identiques à celle de Lisieux et dont l'une est devenue permanente à l'Abbaye d'Hautecombe. Il est possible de demander l'une de ces expositions en participant aux frais d'envoi et d'installation. Ecrire à : Fraternité de la Sainte Face, BP 53, 78330 Fontenay-le-Fleury.

Une animatrice de la Fraternité, Mme Chantal Garde, a réalisé une très belle brochure sous le titre : *La Passion de Jésus selon le Linceul de Turin à la lumière des Evangiles*. La

méditation y est appuyée sur une bonne connaissance du Linceul et de son image, et la moitié des 40 pages est réservée à une excellente iconographie. Pour cette brochure (66 F franco) : même adresse.



Des expositions itinérantes sur le Linceul

Nous signalons dans cette revue les expositions itinérantes que l'on peut demander à la Fraternité de la Sainte Face.

Rappelons (se reporter à la RILT n° 2) que M. Roland Marghieri, conservateur du Musée du Cimiez à Nice, a aussi réalisé une exposition mobile. Elle est constituée de 29 panneaux de 190 cm x 60. Adresse : M. Marghieri, Musée du Cimiez, place du Monastère, 06000 Nice.

M. André Fage, qui dirige un atelier d'iconographie à Poitiers, a, lui aussi, constitué une exposition mobile. Elle comporte 40 panneaux-photos de 40 cm x 50. Le tout, très varié, est transportable dans un coffre de voiture. Adresse : M. André Fage, 46 passage du Belvédère, 86000 Poitiers.

A propos du clou dans les poignets

L'illustration ci-contre, qui reproduit partiellement un tableau de Rubens (1577-1641), montre l'enclouage des « mains » tel que le déterminera expérimentalement le docteur Barbet. Devant une telle précision, on peut se demander avec M. Perrin-Hoppenot si le célèbre artiste n'avait pas étudié son sujet sur un cadavre crucifié à cette fin.



«Miracle et message du Saint Suaire» par Paul Chaussée

Voilà un ouvrage considérable dont la recension paraît une gageure, hors de ma portée.

Disons que c'est une œuvre «intellectuelle baroque», comme il y a des œuvres de «musique baroque», de «peinture baroque», etc...C'est-à-dire un essai «intégral», qui tente de faire une synthèse pointue de tout ce que les «intellectuels» ont pu dire sur le monde actuel: politique, religieux, social, etc.. Cette synthèse étant faite en prenant pour appui l'observation et la méditation du Linceul de Turin.

Ce cartésien matérialiste, il est ingénieur et ancien chef d'entreprise, se révèle, tout au long de son imposant livre de 430 pages, un redoutable commentateur de Philosophie, de Théologie et d'Histoire. sujets sur lesquels d'autres que moi pourront essayer de donner un avis. Par contre, les quelques maigres pages qu'il consacre à la synthèse des connaissances scientifiques sur le Linceul, une dizaine au total, (auxquelles il joint - quand même - 14 photos et 6 Annexes, concises et très techniques), montrent amplement qu'il a travaillé, médité,

clarifié, approfondi, synthétisé le sujet, comme peu l'ont fait. C'est un excellent résumé que l'on peut photocopier (quelques pages) pour informer les jeunes scientifiques désirant démarrer un D.E.A. sur le sujet.

Toutefois, comme pour l'essai du professeur E. Lindner, l'étudiant ne devra pas se laisser désarçonner par le mélange inhabituel des genres: une hypothèse métaphysique (la Résurrection) proposée pour modéliser les faits observés. ■

Miracle et message du Saint Suaire, Editions Ulysse, 189 Frs.

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
Daniel Raffard de Brienne

SECRETARIAT DE REDACTION
Marie-Alix Doutrebente
Marie-Liesse Ducrot

TRADUCTION
Elizabeth Smith

ICONOGRAPHIE
Armand Le Conte

RÉALISATION
Dominique
et Jean-Marie Molitor

REVUE
INTERNATIONALE
DU LINCEUL
DE TURIN

Revue
éditée
par le Centre
International
d'Etudes
sur le Linceul
de Turin

DIRECTEUR
DE LA RÉDACTION
Maxence Hecquard

COMITÉ DE RÉDACTION
Marcel Alonso,
Guy Le Cordier,
Alain Rostand,
Jean Secreste,
Raymond Souverain,
André van Cauwenberghe

IMPRESSION
Nouvelle Imprimerie
Laballery
France

Revue de presse

Nous n'avons relevé qu'assez peu de choses. D'abord, en septembre-octobre 1998, dans *La Raison*, le mensuel de la Libre Pensée, un long article dont on devine facilement l'orientation et où on relève bien des perles savoureuses. Selon l'auteur, Guy Fau, le Suaire de Turin n'est connu que depuis 1694. Mais il « *date du XIII^e siècle, c'est maintenant la seule certitude puisqu'elle a été établie scientifiquement. A cette époque, il a été fabriqué en Palestine ou aux environs et vendu à un croisé naïf* ». « *Les analystes scientifiques admettent bien que l'image aurait été peinte* ». Etc. C'est à croire que la Pensée est tellement Libre qu'elle divague complètement.

✓ *Stella Maris* de décembre 1998 donne un article d'une tout autre inspiration, on s'en doute. Signé d'André Castella, ce texte consacré surtout à la demande d'examen de l'ADN du sang du Linceul, demande formulée par le docteur Jean Caux, est trop fondé sur les visions contestées de Maria Valtorta. Selon l'interprétation faite d'un texte de la visionnaire par M. Liani, un Canadien, cet ADN ne devrait comporter que les 24 gènes (sic) maternels (en fait 23 chromosomes, ce sont les singes qui ont 24 paires de chromosomes).

✓ *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, mensuel de questions et de réponses, a ouvert une rubrique « *Le suaire de Turin, état des recherches* » alimentée en 1997 et 1998.

✓ En Grande Bretagne, *The Catholic Herald* du 5 février 1999 rapporte qu'un groupe international de 35 experts réunis à Valencia (Espagne) a daté avec certitude le Linceul du VII^e siècle en le comparant avec le Suaire de Toledo qui aurait contenu le même corps et serait taché du même sang AB. Il semble qu'il y ait là une confusion avec le Suaire d'Oviedo que personne, au demeurant, ne date du VII^e siècle.

✓ Pour l'Italie, nous citons ailleurs des articles présentant la sculpture de Luigi Mattei. Grâce à un journaliste brésilien, Louis C. de Figueiredo, nous avons pour la première fois des nouvelles du Brésil. Une revue de langue anglaise de São Paulo, *Sunday News* a publié le 1^{er} novembre 1997 une interview par ce journaliste du R.P. Heinrich Pfeiffer, dont les travaux sur le Linceul sont bien connus. Citons aussi un article plus ancien, paru le 4 octobre 1992 dans un hebdomadaire brésilien, *City News*, de langue portugaise. Notre symposium de Paris (septembre 1989) y est cité et l'article est suivi d'une interview de notre ami Ian Wilson par Louis de Figueiredo.

Topics addressed in the news in brief

MACEDONIAN ICONS (P. 21)

The Cluny national museum of the Middle Ages has recently presented an exhibition of Macedonian icons which show some characteristics of the image on the Shroud.

A STATUE OF THE «MAN OF THE SHROUD» (P. 22)

An Italian sculptor, Luigi E. Mattei, has sculpted a fine statue of the «Man of the Shroud» after carefully studying the image on the Shroud.

A 15TH CENTURY RELIQUARY (P. 22)

A reliquary-bust of Saint John The Baptist, in a church near Béziers, southern France, and dating from 1440, shows some similarities into the face on the Shroud.

THE FRATERNITÉ DE LA SAINTE FACE (P. 30)

This brotherhood organised an exhibition on the Shroud in

Lisieux (reported in RILT n°6) and has also made mobile exhibitions, which are available by writing to Fraternité de la Sainte Face. Cost includes delivery and installation. Also available at this address is a book of meditations based on the Shroud.

MOBILE EXHIBITIONS OF THE SHROUD (P. 30)

As well as that of the Fraternité de la Sainte Face, there are other mobile exhibitions of the Shroud available from the following - copier adresses françaises

CONCERNING THE NAILS IN THE WRISTS (P. 30)

A painting by Rubens represents the crucified Christ into nails where Dr. Barbet found they should have been after his experiments. Could the famous artist have used a dead body as a study.

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT
à retourner au C.I.E.L.T. : 50 avenue des Ternes - 75017 PARIS

M/Mme/Mlle : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : téléphone : télécopie :

verse la cotisation-abonnement pour l'année 1999, soit la somme de FF
comprenant le service de la RILT (pour les numéros 12-13-14-15)

* cotisation-abonnement ordinaire : 200 FF, de soutien : 300 FF

* cotisation-abonnement pour les adhérents-abonnés hors Union Européenne : 230 FF

désire recevoir les numéros (rayer les mentions inutiles)

* prix au numéro : 40 FF n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 n° 5 n° 6 n° 7 n° 8-9
 n° 10 n° 11 n° 12

N.B. : Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du C.I.E.L.T.

Pour les adhésions/abonnements émanant de non résidents en France, prière de régler par chèque bancaire en FF tiré sur une banque établie en France, ou par mandat postal international, ou par virement au compte CIELT n° 30004 01385 00007952977 02 - B.N.P. - agence Niel-Demours, 31 rue Pierre Demours - F-75017 Paris.

MEMBERSHIP AND SUBSCRIPTION FORM

please return to C.I.E.L.T. - 50, avenue des Ternes - 75017 PARIS

Name: Christian name:

Address:

Postcode: Town/Country:

I enclose payment of the membership-subscription fee for the year 1999,
i.e. a total of FF (for issues No. 12-13-14-15)

*ordinary membership-subscription: 200 FF

*supporting membership-subscription: 300 FF

*membership-subscription outside the EEC: 230 FF

I would like to receive issues

* by issue : 40 FF n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 n° 5 n° 6 n° 7 n° 8-9
 n° 10 n° 11 n° 12

N.B.: payment by cheque made payable to the C.I.E.L.T. - For membership/subscription from persons not living in France, please pay by cheque in FF drawn from a bank established in France, or by international postal order, or by making a transfer to the CIELT account No. 3004 01385 0000 7952977 02 - B.N.P. - agence Niel-Demours, 31 rue Pierre Demours - F - 75017 Paris - France.

Ostension de l'an 2000 du 26 août au 22 octobre

Le Cielt, à l'occasion de l'ostension de l'an 2000, organise neuf voyages de deux ou trois jours, chaque fin de semaine, du 26 août au 22 octobre.

L'organisation technique est assurée par Ictus Voyages
(licence n° 075 97 00 41).

Pour tous renseignements :

ICTUS VOYAGES - 50 avenue des Ternes - 75017 PARIS

Téléphone : 00 33 1 44 09 48 44 - télécopie : 00 33 1 45 72 55 90 (Caroline Didier).

The year 2 000 exposition from 26 th August to 22 nd October

The Cielt is organising nine trips of 2 or 3 days every weekend from 26 th August to 22 nd October, for the year 2 000 exposition.

Ictus Voyages (licence n° 075 97 00 41) will be seeing to the technical side of the organisation.

For all informations :

ICTUS VOYAGES - 50 avenue des Ternes - 75017 PARIS

Phone : 00 33 1 44 09 48 44 - Fax : 00 33 1 45 72 55 90 (Caroline Didier).